

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE LA DIRECTION
RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE

Réunion de la Commission de suivi de site (CSS) autour de l'installation KMG implantée sur la commune de Saint-Chéron

26 septembre 2019 – Sous-Préfecture d'Étampes

Synthèse

La séance est ouverte à 10 heures 15 par Florence VILMUS.

Société KMG

Bilan d'activité et de prévention des risques présenté par l'exploitant

● Actualité du Groupe Cabot

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

À l'entame de cette présentation, il convient de préciser que l'acquisition de Cabot s'est confirmée le 11 novembre 2018. La société KMG conserve la même appellation. Les entreprises demeurent séparées et ont Cabot Microelectronics comme maison-mère. L'Américain Bryan OLARY a été nommé patron de la division électronique, qui représente 85 % de l'activité. Le représentant légal de la société en France reste inchangé.

Les uniques changements intervenus ont trait à un regroupement décidé au niveau de l'équipe des commerciaux. Les tâches des clients ayant été redéfinies, les commerciaux vendront les produits Cabot et les produits KMG sur deux sociétés séparées. Le responsable des ventes Europe relève de Cabot.

L'arrivée de Cabot a engendré une somme importante d'investissements. Ceci participe de la volonté de l'entreprise d'être présent sur le marché bien en amont, ce qui se matérialise par des engagements financiers significatifs dans la recherche et l'anticipation. L'accent est également mis sur la qualité.

Florence VILMUS

Sous-Préfète d'Étampes

Il s'agit d'évolutions plutôt très positives. Faut-il s'attendre à des incidences en matière d'emplois ?

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

A priori, il n'est pas prévu d'unité de production Cabot en Europe, même si cette possibilité reste ouverte. Le projet sur lequel travaille l'entreprise concerne la création d'un hub logistique en Europe, ce qui induirait un investissement de 120 000 € et le recrutement d'une personne sur le site de Saint-Chéron.

Florence VILMUS

Sous-Préfète d'Étampes

La mise en place d'un tel hub nécessite-t-elle la mobilisation d'une surface complémentaire ?

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Non. L'espace déjà disponible sera suffisant.

Florence VILMUS*Sous-Préfète d'Étampes*

En tout état de cause, par souci de transparence, nous étudierons la manière dont ledit projet s'inscrit dans le cadre de la réglementation en vigueur et dans quelles mesures il est conforme aux dispositions de celle-ci.

 Bilan CMC/KMG 2018-2019**Joseph CARDUCCI***Établissement KMG*

À fin septembre, KMG Saint-Chéron se dirige vers un taux de réalisation de 111 % de son budget. Le budget des ventes se situe à 4 591 k€ pour un chiffre d'affaires d'environ 5 millions d'euros. 60 % de l'activité est constituée par l'IPA. L'activité ammoniacque, qui représente 5 % de la production, risque en revanche de connaître une augmentation en termes de volumes suite au transfert vers Saint-Chéron de petites quantités en provenance du site de Saint-Fromond. Il est précisé que cette opération ne portera pas les volumes au-delà de 6 % de l'activité.

Florence VILMUS*Sous-Préfète d'Étampes*

Il faudra davantage d'informations sur ce sujet afin que nous soyons édifiés sur les incidences éventuelles d'un tel projet sur les installations classées.

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

Aucune incidence n'est à redouter sur les installations. Les volumes supplémentaires ne dépasseront pas 1 %. S'il devait advenir des modifications de nature à toucher le cadre réglementaire, la CSS en serait naturellement informée. Je rappelle que ce transfert a pour objectif non pas d'augmenter les volumes, mais de qualifier les citernes.

Florence VILMUS*Sous-Préfète d'Étampes*

La question est surtout de savoir si cette évolution serait de nature à modifier l'arrêté d'autorisation.

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

L'unique changement a trait au dépotage dont la durée passerait d'une heure à deux heures. Il s'agit d'une amélioration de qualité. La cuve qui sera installée aura néanmoins une capacité de 10 000 litres supplémentaires.

Françoise MURE*Association CANE*

Quelles sont les incidences sur le transport ?

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Aucune incidence n'est attendue dans ce domaine non plus. Les quantités demeurent inchangées et les concentrations restent identiques.

Serge BEDOS

Association ENE

Qu'est-ce que l'IPA ?

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

C'est de l'alcool isopropylique.

Le solvant n'est pas un produit phare chez KMG. Quant aux volumes de potasse et d'ammoniaque, ils ont enregistré une baisse, mais avec 2,6 millions de litres, la production de l'entreprise affiche une progression globale de 8 % par rapport à l'année N-1.

Thierry COSTES

Sous-Préfecture d'Étampes

Quelle est la raison qui explique l'augmentation de la capacité de la cuve ?

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Elle a pour objectif d'éviter la réalisation des activités de conditionnement et de dépotage au même moment. Il s'agit d'un enjeu de sécurité lié à l'approvisionnement.

L'activité est actuellement conduite par une équipe de quatre personnes. Deux intérimaires ont été embauchés au titre de la prestation de stockage. Un personnel supplémentaire sera recruté si les volumes annoncés se précisent. Le projet logistique de Cabot sur le site donnerait également lieu à l'embauche d'une autre personne supplémentaire.

Florence VILMUS

Sous-Préfète d'Étampes

Parvenez-vous à trouver les compétences nécessaires au niveau local ?

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Effectivement. Nous passons par des missions d'intérim transformées ensuite en CDI.

Thierry COSTES

Sous-Préfecture d'Étampes

S'agit-il de personnes qualifiées ?

Krimau MAHJOUR

Établissement KMG

Non. La chimie fait un peu peur. Nous avons constaté qu'une fois sensibilisés le matin sur les conditions de sécurité, nombre de candidats ne reviennent pas l'après-midi ou le lendemain.

Florence VILMUS

Sous-Préfète d'Étampes

Il faudrait sans doute que l'agence d'intérim sensibilise mieux les candidats sur le sujet au moment du recrutement et avant de les affecter au site.

La présentation se poursuit.

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

S'agissant des expéditions, il est noté une baisse de 1,8 % sur la prestation ST (Tours) et une hausse de 4,4 % sur les autres clients par rapport à l'année N-1.

Serge BEDOS

Association ENE

Nous avons des interrogations sur le cheminement des camions.

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Les véhicules ont un itinéraire à respecter. Conformément aux recommandations de la mairie, ils ont notamment interdiction de traverser le centre-ville de Saint-Chéron. Des affiches sont prévues à cet effet. Le protocole de transport est strictement observé par les chauffeurs.

Serge BEDOS

Association ENE

Le plan de circulation n'est donc pas respecté, notamment à Sermaise, où les camions passent par la rue des Sources, puis devant la mairie.

Françoise MURE

Association CANE

Je confirme.

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Logiquement, les camions ne passent pas devant la mairie. Nous souhaiterions disposer de plus d'éléments à ce sujet, notamment des photos ou des numéros de plaques d'immatriculation, afin que les dispositions nécessaires soient prises.

Florence VILMUS

Sous-Préfète d'Étampes

Il convient effectivement de mieux caractériser les faits.

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Nous prenons bonne note de cette préoccupation et restons dans l'attente de plus d'informations.

Jean-Marie GELÉ

Maire de la Commune de Sain-Chéron

Pour avoir évolué pendant 38 ans dans le nucléaire, je puis affirmer que les entreprises de transport n'ont pas souvent une maîtrise suffisante du comportement de leurs chauffeurs.

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Dans le cas d'espèce, toute entreprise qui ne respecte pas le protocole de transport ne travaillera plus avec KMG. Ce comportement est d'autant plus incompréhensible que les coûts induits par les contournements des camions donnent lieu à une indemnisation.

📌 Les faits marquants 2018-2019

Krimau MAHJOUB

Établissement KMG

Les faits marquants sont les suivants :

- septembre 2018 : exercice d'évacuation, tenue d'une réunion du CHSCT, audit interne HSE ;
- octobre 2018 : suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines ;
- novembre 2018 : acquisition de KMG par Cabot Microelectronics ;
- décembre 2018 : revue de direction HSE, exercices POI, tenue d'une réunion du CHSCT, audit interne HSE, audit interne système HSE ;
- janvier 2019 : suivi de la certification ISO 14001 & OHSAS 18001 ;
- février 2019 : exercice d'évacuation ;
- mars 2019 : implantation d'un nouveau piézomètre au centre aéré, tenue d'une réunion du CHSCT, audit interne HSE ;
- avril 2019 : suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines ;
- juin 2019 : exercice d'évacuation.

Monsieur SUZANNE

Préfecture d'Évry-Courcouronnes

Pour rappel, les exercices d'évacuation sont effectués tous les ans.

Krimau MAHJOUB

Établissement KMG

Effectivement.

Florence VILMUS

Sous-Préfète d'Étampes

La Sous-Préfecture est-elle informée de ces exercices ?

Monsieur SUZANNE

Préfecture d'Évry-Courcouronnes

La Sous-Préfecture est tenue informée du déclenchement du POI, mais elle n'a pas d'action à mener dans la mise en œuvre des exercices d'évacuation.

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

Le site compte 18 salariés en CDI, 1 en CDD et 1 intérimaire.

En termes de formation, les grands axes prioritaires 2019-2020 sont :

- le maintien du niveau de qualité/Sécurité/Environnement (suivre ce qui est obligatoire et être proactifs) ;
- être en lien avec les besoins opérationnels et obligations légales des différents métiers et expertises.

Les investissements

À la fin septembre, les investissements dépasseront le million d'euros. Ils s'établiront à 1,5 million en 2020. Les investissements 2018-2019 concernent les actions et acquisitions suivantes :

- le complément de l'étude de danger (Scénarios complémentaires) : 5 k€ ;
- le remplacement du groupe électrogène+ aménagement du local 67 k€
- le remplacement des 3 poteaux à incendie + maintenance annuelle SEE 8 k€ ;
- le changement des clapets des pompes de relevage (bassin de rétention) : 12 k€ ;
- la mesure de résistance électrique de sol conducteur graphité (ATEX) : 1 k€ ;
- le changement du Vigilhom : 3,5 k€ ;
- les chariots élévateurs équipés d'avertisseurs sonores de recul : 3 k€ ;
- l'acquisition de la nouvelle pompe dédiée à l'IPA et son installation : 16 k€ ;
- diverses maintenances (extincteurs/RIA, Centrale incendie et sprinklage, ARI, EPI, formations, etc.) : 82 k€.

Bilan Environnement/Sécurité**Krimau MAHJOUB***Établissement KMG*

À fin juin, 120 situations à risque ont été relevées, l'objectif étant de ramener le nombre à 95. Le taux de réalisation suite à l'identification d'un risque se situe à plus de 85 %. Le taux de valorisation des déchets liquides, solvants et base s'établit à 95 %. Aucun incident environnemental n'a été relevé au cours de la période considérée.

Le système de la gestion de la sécurité s'appuie sur une pyramide allant de la situation à risque à l'accident en passant par le quasi-accident (*near miss*) et l'incident.

Un accident est défini dans ce système comme événement non voulu qui entraîne des lésions corporelles. Un incident traduit un événement non voulu qui entraîne des dégâts matériels, des pertes pour l'entreprise ou des émissions non autorisées dans l'environnement. Le quasi-incident/accident (*near miss*) est un événement non voulu qui n'a pas entraîné de dommages corporels ou matériels. Dans d'autres circonstances, ces *near miss* auraient généré un accident ou un incident. Quant à la situation à risque, elle est la source de dommages potentiels et doit être traitée pour réduire l'éventualité de la survenance d'un accident grave.

Au titre de la gestion des situations d'urgence, le POI est en cours de révision. Il a été procédé à deux exercices d'évacuation et deux POI. Ces opérations permettent de maintenir les bonnes pratiques du personnel et de prendre correctement en charge les visiteurs présents sur le site en cas de sinistre.

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

Les plans d'action découlant de ces exercices sont enregistrés sur une base de données mondiale consultable par toutes les sociétés du Groupe.

Pascal JAVOURET*Maire de la Commune de Sermaise*

À quelle fréquence les tests de sirène sont-ils effectués ?

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

Tous les mois.

Krimau MAHJOUB*Établissement KMG*

Le bilan des objectifs s'établit ainsi qui suit :

- visite d'inspection DRIEE du 4 juillet 2018 : aucune mise en demeure ;
- étude de dangers quinquennale finalisée en Q1-2019 et transmise à la DRIEE ;
- suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines au droit du site : 3 avril 2018 et 17 octobre 2018 ;
- implantation d'un nouveau piézomètre au centre aéré Le Prieuré (Saint-Chéron) depuis le 27 mars 2019 ;
- mise à jour des plans avec la participation du SDIS91 ;
- acquisition d'un nouveau groupe électrogène ;
- Changement de trois poteaux incendie.

Les retours d'expérience sur les exercices POI ont rendu nécessaire la mise en place de nouveaux talkies-walkies à longue portée, des rampes de protection pour le passage des tuyaux d'eau et la mise à disposition de masques de protection respiratoire pour tout le personnel administratif et de maintenance.

Le retour d'expérience de KMG France s'est soldé par l'installation de barrières de protection contre le risque de chute et la rédaction d'un document « Analyse des risques simplifiée » pour les travaux sur site.

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

Les masques ont été déployés à titre principal à Saint-Fromond, puis sur les deux autres sites.

Pascal GOUERY*SDIS*

Les cartouches sont-elles adaptées à chaque site ?

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

Effectivement.

Krimau MAHJOUB*Établissement KMG*

Au titre du système de gestion de la sécurité, il a été procédé à :

- une visite d'inspection DRIEE ;
- quatre audits internes HSE ;
- un audit interne du système HSE ;
- un audit externe de certification (Iso 14001 et OHSAS 18001) ;
- une veille réglementaire ;
- une revue de direction HSE/an ;
- un meeting HSE/mois (échanges KMG US,EU, ASIE).

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

Sont prévus au cours de la période 2019-2020 :

- la réalisation d'un nouveau quai au bâtiment P ;
- l'équipement du bâtiment E d'un système de détection et d'extinction mousse ;
- la permutation des stockages des bâtiments E (stockage des corrosifs) et P (stockage des produits inflammables) ;
- une nouvelle base mondiale PROCESSMAP pour les enregistrements des Near miss/Incidents/Accidents ;
- la réalisation d'un exercice POI avec les sapeurs-pompiers de Saint Chéron.

Florence VILMUS*Sous-Préfète d'Étampes*

Ces mesures sont de nature à améliorer le niveau de sécurité.

Joseph CARDUCCI*Établissement KMG*

Effectivement. 250 000 € d'investissement ont été consacrés à l'extinction. Un système de détection automatique a également été installé. Toutes les extractions ont été remplacées au niveau du poste de conditionnement. Le bâtiment D est doté d'un système de climatisation, assorti de règles sécurité strictes.

Par ailleurs, compte tenu de la clôture imminente de l'année fiscale américaine, Cabot a souhaité que KMG lui soumette rapidement un certain nombre de projets d'investissements. Dans ce cadre, le compresseur et quelques RACK ont pu être remplacés. Trois appareils de laboratoire ont également été acquis. 200 000 € sont prévus pour la réfection des toitures du site, 200 000 € pour les quais, 450 000 € pour l'agrandissement sollicité. 60 000 € supplémentaires seront consacrés à la climatisation du bâtiment B.

Bilan des contrôles réalisés l'inspection des installations classées

● Inspection du 28 août 2019

Aymar LEKIBY-ELILA

DRIEE

Une inspection a été effectuée le 28 août 2019. À cette occasion, l'examen des suites données à la visite d'inspection du 4 juillet 2018 a permis d'identifier une non-conformité ayant trait au débit en simultané des poteaux incendie pris 2 par 2, qui ne permet pas d'atteindre les préconisations du SDIS (111 m³/h au lieu de 120 m³/h). L'exploitant prévoit une nouvelle vérification des capacités des poteaux incendie avant la fin de l'année.

Il est précisé que sur les 22 remarques relevées, 10 ne sont pas encore levées.

Les thèmes abordés lors de l'inspection 28 août 2019 sont le plan de modernisation des installations industrielles et l'examen de l'étude de dangers. Dans le cadre de la première action, l'inspection visuelle des cuves de stockage réalisée le 28 juillet 2019 n'a révélé aucun défaut. S'agissant de l'étude de danger, l'exploitant a transmis le 27 février 2019 une nouvelle étude qui intègre les travaux réalisés sur le site.

L'inspection a demandé des précisions relativement à :

- la quantité des émulseurs présents ;
- la cotation de certains scénarios retenus ;
- la température de déclenchement des détecteurs thermiques du bâtiment D ;
- l'analyse du risque foudre.

Les travaux réalisés ou en cours de réalisation concernent :

- l'extinction automatique des bâtiments ;
- la mise en route des motopompes ;
- la mise en place de quais avec rétention et dispositif de rideau d'eau ;
- la climatisation des bâtiments D et P ;
- le remplacement de la cuve de 20 m³ par une cuve de 30 m³ ;
- la caractérisation des barrières passives valorisées dans l'EDD (murs coupe-feu, écran thermique, etc.) ;
- la liaison entre les bâtiments B et D.

L'inspection du 28 août 2019 est parvenue aux conclusions suivantes :

- NC1 : incapacité des poteaux incendie à fournir en simultané 2 par 2 un débit de 120 m³/h à 1 bar de pression ;
- demande d'actualisation de l'analyse du risque foudre ;
- dix remarques restent non levées ;
- cinq remarques sont en lien avec l'EDD.

S'agissant du contrôle des eaux souterraines, les résultats relevés au mois de mai 2019 révèlent quelques traces de chloroforme et de trichloréthylène au niveau du piézomètre installé dans le centre de loisirs, même si elles sont inférieures à la limite autorisée.

Florence VILMUS

Sous-Préfète d'Étampes

Il est important que les résultats de ces mesures nous soient transmis.

Aymar LEKIBY-ELILA

DRIEE

Ils le seront. Les prochaines mesures permettront de confirmer (ou non) la présence effective de ces substances.

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Sachez que même si la situation n'est pas alarmante selon les conclusions de la société de mesure, le sujet est pris très au sérieux par KMG.

Serge BEDOS

Association ENE

KMG travaille-t-elle toujours avec des cuves enterrées ?

Joseph CARDUCCI

Établissement KMG

Nous n'avons plus de cuves enterrées.

Aymar LEKIBY-ELILA

DRIEE

Des études seront effectuées afin de déterminer si les traces relevées proviennent ou non des anciennes cuves.

Pascal JAVOURET

Maire de la Commune de Sermaise

L'enjeu est de mesurer l'impact du passé sur ces traces.

Françoise MURE

Association CANE

Je signale que le panneau au niveau de l'intersection a une fois de plus été vandalisé. Il n'y est plus.

Pascal JAVOURET

Maire de la Commune de Sermaise

La mairie s'engage à le remettre en place, même s'il est susceptible d'être à nouveau arraché. Manifestement, cette signalisation dérange.

Florence VILMUS

Sous-Préfète d'Étampes

Il faudrait sans doute évoquer le sujet dans le bulletin municipal en guise de sensibilisation et pour faire preuve de pédagogie. Il est possible en effet que la personne qui arrache le panneau n'en connaisse pas la réelle utilité.

Questions diverses

Point sans objet.

La séance est levée à 11 heures 50.